

**DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION
NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS**

Séance : 2 mars 2023
Numéro : 4
Objet : Vote du CA

L'an deux mille vingt-trois,
Le deux mars,

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 17 février 2023, se sont réunis à la Mairie de Baraqueville – 12160 BARAQUEVILLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de membres en exercice 27.
13 membres présents, 8 membres représentés, 6 membres absents.

Membres présents : Michel ARTUS, Roland AYGALLENQ, Bernadette BELIERES-AZEMAR, Jean-Louis BESSIERE, Marielle FERAL, Colette FEYBESSE, Philippe GALTIER, Jacques GARDE, Jean-Louis GRIMAL, Paul MARTY, Jean-Michel REYNES, Anne-Claire SOLIER, Jean-François VIDAL.

Membres représentés : Valérie ABADIE-ROQUES, Jean-Louis CALVET, Florence CAYLA, Anne-Marie CONSTANS, Sébastien DAVID, Gérard DESCOTTE, Christine PRESNE, Thierry SERIN.

Membres absents : André BORIES, Anne CALMELS (excusée), Pierre GRIMAL, Jean-Pierre MASBOU, Yannick RECOULES, Eric TRANNOIS.

Madame Mariele FERAL est nommé secrétaire.

Vu le CGCT et notamment l'article L. 2121-14,

Monsieur Michel ARTUS est nommé Président de séance pour l'approbation du compte administratif.

Après avoir entendu les informations et explications apportées concernant l'utilisation des crédits inscrits au Budget Primitif 2022, dont les résultats consignés dans le compte administratif sont les suivants :

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 689 864,13	2 764 654,01	470 817,79	A1 545 607,67
Investissement	436 728,08	249 492,03	(2) 200 368,02	A2 13 131,97
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	2 253 136,05	2 515 161,98	(3) 270 449,77	A3 532 475,70

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II 116 075,25	III + IV 152 744,00	B1	36 668,75
Investissement	I 116 075,25	III 152 744,00	B2	36 668,75
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	582 276,42
Investissement	A2 + B2	49 800,72
Fonctionnement	A3 + B3	532 475,70

Le Comité Syndical, à l'unanimité, constatant la totale conformité du compte de gestion et du compte administratif, réuni ce jour, hors la présence du Président :

APPROUVE le compte de gestion,

DECIDE de voter le compte administratif de l'exercice 2022,

MANDATE son Président pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Le Président du S.M.I.C.A

Acte dématérialisé

Jean-Louis GRIMAL